

Compte rendu de l'Atelier Vie sociale – Agenda 21 – Mercredi 9 juin 2010

L'atelier s'est déroulé autour des thématiques Petite enfance, Enfance et Jeunesse, Personnes Dépendantes, Solidarités, Culture et Sport, Vie associative et démocratie locale. Pour chacune d'entre elles, sont présentées les constats et les pistes d'actions issus de l'atelier.

Constats	Pistes et modalités d'actions
Petite enfance	
Les offres de garde ne sont pas assez diversifiées sur le territoire en termes de formules,	Multiplier les modes de garde
d'horaires.	→Réfléchir à la mise en place des jardins d'éveil et aux effets induits sur les écoles
Le Relais d'Assistantes Maternelles mis en place par le SAN répond en partie à une offre	maternelles.
alternative à la crèche collective.	→Etudier les différentes solutions permettant de répondre aux besoins de garde
Il apparait opportun d'étudier la question des modes de garde au regard de la	d'enfants (comparer les coûts et la réponse aux besoins spécifiques).
rentabilité économique : non pas en termes d'équipements et de place mais de coût par	→Appuyer la création de crèches privées, crèches interentreprises (participation de la
enfant.	ville à l'accès à ces structures pour les enfants de Serris ?).
La réflexion menée par le SAN sur les jardins d'éveil (dédié aux enfants entre 2 et 3 ans)	→Réfléchir à la création de crèches familiales : fonctionnement (coût, inscription)
s'inscrit dans un débat plus large de prise en charge de l'accueil des enfants de	analogue à celui d'une crèche municipale. La différence est le mode d'accueil de
maternelle par les collectivités.	l'enfant : il est accueilli chez une assistante maternelle rémunérée par la mairie. Les
L'implication des parents dans les différentes structures de mode de garde est	assistantes maternelles peuvent se retrouver dans des locaux municipaux 1 à 2 fois par
hétérogène.	semaine pour permettre aux enfants de profiter d'équipements communs.
	→Réfléchir au soutien de crèches parentales : le fonctionnement est assuré par une
	association de parents qui participent à la garde des enfants aidés par des puéricultrices
	(en général on demande 1 jour/semaine à chaque parent parfois 1 ou 2 par mois).
<u>Jeunesse</u>	
Il manque une classe préparatoire sur le territoire (lobbying, aide à l'installation).	→ Faire participer les jeunes à la définition du futur équipement prévu en centre urbain.
L'Académie du 77 enregistre le plus faible taux de jeunes allant à l'Université.	→ Développer les relations intergénérationnelles notamment en regroupant dans des
Sur Serris, une réserve foncière de 50 000 m² est dédiée à l'installation d'établissements	mêmes locaux les activités dédiées aux jeunes et aux personnes âgées (réflexion en lien
supérieurs.	avec l'équipement prévu pour les jeunes dans le centre urbain).
Les élèves serrissiens scolarisés hors Serris semblent en marge des activités locales, de	→ Faire le bilan de l'expérience du séjour vacances et renouveler la démarche.
leurs copains scolarisés à Serris.	→Mener un temps d'échanges entre les jeunes au sein de la Maison des Jeunes et du
Une expérience de Conseil consultatif des Jeunes a été menée sur Serris. Elle a été	Club Préados par rapport à leurs attentes en lien avec l'Agenda 21.
abandonnée du fait d'un manque d'implication des jeunes.	→Réfléchir à l'intérêt d'une cuisine centrale à l'échelle du SAN.
Un projet de séjour de vacances a été construit par les jeunes avec des tarifs	→ Poursuivre l'intégration de produits bio et locaux dans les cantines scolaires.
avantageux pour certains en contrepartie de travaux d'intérêt général avec le service	→Définir des modalités progressives de mise en place d'un Conseil des jeunes (ex :
espaces verts.	lancement d'un appel à projets) afin de ne pas porter artificiellement une structure.
Il n'existe pas de cuisine centrale pour la restauration scolaire.	→Réfléchir au lobbying du SAN pour attirer des établissements supérieurs sur son
Il n'y a pas de lieu sur le Val d'Europe permettant de vivre tard (hormis Disney Village).	territoire, réfléchir à l'accueil d'une classe préparatoire.

Pistes et modalités d'actions
→ Réfléchir à une liaison avec un centre 24h/24 en cas d'incident (ce service est déjà assuré par le CG; il s'agit davantage de renforcer la communication sur ce service auprès des personnes âgées). → Réfléchir au développement de nouveaux services : aide aux déplacements pour des formalités administratives ou courses.
→Réfléchir à quelle échelle mettre en place une recyclerie-ressourcerie. →Veiller à ce que le projet d'épicerie sociale ne conduise pas à pointer du doigt les personnes précaires.
 →Réfléchir à une programmation évènementielle au niveau du SAN fédérée autour d'un festival. →Mutualiser les lieux de culture et de sport au niveau de l'intercommunalité.
 → Réfléchir à améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants. → Organiser régulièrement des réunions de quartier. → Mettre en place un rythme semestriel des rencontres élus/hab. → Réfléchir aux modes de démocratie participative pour les projets d'aménagements (dans le cadre réglementaire et au-delà). → Réfléchir aux modalités d'une gestion de proximité plus efficiente par rapport aux projets d'aménagement. → Réfléchir à la remise en place de commissions extra-municipales (ou commission)